

Pouilley-Français : encourager la transition vers les véhicules électriques

La première borne de recharge publique pour les véhicules électriques ou hybrides sera installée au plus tard le 1er janvier 2024. Au total, ce sont 88 bornes, représentant 176 places de recharge, qui seront déployés progressivement dans 40 communes du Grand Besançon d'ici deux ans.

Soucieuse d'atteindre cet objectif de développement et d'encouragement à l'électromobilité, Grand Besançon Métropole a choisi de collaborer avec des opérateurs privés, en leur facilitant l'accès au domaine public. Proposant la meilleure couverture territoriale, Easy Charge a été sélectionné pour sa stratégie axée sur la recharge rapide, complémentaire de la recharge à domicile. L'opérateur déploiera ces dispositifs contre une redevance d'occupation, permettant ainsi un financement pérenne pour le déploiement des bornes.

La création et l'entretien des infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables relèvent de la compétence de GBM depuis 2019. La collectivité a engagé depuis une analyse du marché et des besoins qui a permis d'estimer qu'environ 50 sites de recharge seront nécessaires d'ici 2025. Avec 88 bornes, elle souhaite encourager la transition vers des transports plus durables et respectueux de l'environnement.

Liste des communes concernées :

Amaney, Avanne-Aveney, Beure, Bonnay, Boussières, Chalezeule, Châtillon-le-Duc, Chemaudin et Vaux, Cussey-sur-l'Ognon, Dannemarie-sur-Crète, Devecey, Ecole-Valentin, Fontain, Franois, Geneuille, Grandfontaine, Larnod, Les Auxons, Mamirolle, Marchaux-Chaudefontaine, Miserey-Salines, Montfaucon, Montferrand-le-Château, Morre, Nancray, Novillars, Osselle-Routelle, Pelousey, Pirey, Pouilley-Français, Pouilley-les-Vignes, Roche-lez-Beaupré, Saint-Vit, Saône, Serre-les-Sapins, Thise, Thoraise, Torpes, Vaire.